



**Conseil National des
Centre de Formation de Musiciens Intervenants,
2 avenue Jules Isaac
13626 Aix en Provence Cedex 1**

Le 05/02/2024

À Jérôme THIÉBAUX,
président de l'Association des Professeurs
d'Éducation Musicale (APÉMU)

Cher collègue,

L'APÉMU a publié le 28 janvier dernier un communiqué de presse faisant part des inquiétudes des professeurs d'éducation musicale quant à une possible optionnalisation de leur discipline.

Le conseil national des CFMI tient à assurer l'APÉMU de son soutien dans sa revendication du maintien de l'enseignement obligatoire, hebdomadaire, d'éducation musicale depuis l'école primaire jusqu'à la fin de la scolarité au collège.

Nous partageons avec vous la vision d'une éducation musicale qui, tout à la fois, prend en compte la sensibilité individuelle et le plaisir de chanter et jouer collectivement, valorise la créativité, apporte des savoirs culturels et techniques, développe des capacités d'écoute et d'expression.

Pour ses apports propres et singuliers en tant que discipline artistique, mais aussi parce qu'elle favorise les autres apprentissages ou certaines compétences transversales, nous pensons que l'éducation musicale doit être proposée aux enfants et aux adolescents de façon régulière tout au long de leur scolarité.

Les CFMI, les musiciens intervenants, les enseignants, les éducateurs sont bien placés pour constater le bénéfice des activités pratiquées en éducation musicale sur le bien être, la motivation et la formation des élèves, sur le climat des établissements scolaires ainsi que sur celui de la société tout entière au bout du compte. Nombre de travaux de chercheurs le documentent, comme votre communiqué le rappelle.

Faire de cette discipline une option avant la fin de la scolarité obligatoire nous semble aller à rebours de ce que notre vécu partagé, la recherche et les exemples issus de pays comparables au nôtre démontrent tous les jours.

Nous restons attentifs à cette question et sommes prêts à échanger avec à ce sujet.

Bien cordialement

Pour le conseil national des CFMI,
L'équipe de présidence

Erwan Beaudouin (Rennes), Emmanuel Babbi
(Poitiers), Maïté Erra (Aix-Marseille), Philippe
Poisson (Lille), Isabelle Retailleau (Orsay)